



La France doit protéger la société civile palestinienne

13-14 février 2006

Monsieur le président de la République,

Les organisations signataires suivantes : Confédération Générale du Travail (CGT), Fédération Internationale pour les droits Humains (FIDH), Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Human Rights Watch (HRW), Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Amnesty International France, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Médecins sans Frontières (MSF), Union Syndicale Solidaires, souhaitent vous alerter des atteintes graves commises par le gouvernement israélien et ses alliés contre les organisations de la société civile palestinienne.

Dans la Bande de Gaza des dizaines de sièges d'organisations palestiniennes humanitaires et de développement ont été partiellement ou entièrement détruits et plus de 500 travailleurs·euses humanitaires ont été tués·es par

l'armée israélienne. En Cisjordanie occupée, colonisée, raids militaires israéliens contre les ONG palestiniennes : locaux saccagés, employés·es emprisonnés·es. Les ONG de défense des droits humains sont les cibles des États Unis qui frappent au cœur de leur travail auprès de La Cour Pénale Internationale.

La France reconnaît l'État de Palestine mais ne proteste pas contre le démantèlement d'une société civile essentielle à sa réalisation.

Nous continuerons à nous opposer aux tactiques de délégitimation et de criminalisation des ONG palestiniennes, internationales et de la société civile française, culminant avec l'annonce de désenregistrement de 37 ONG par les autorités israéliennes alors que les besoins humanitaires à Gaza demeurent extrêmes.

Les paroles et les actes : la France fait des déclarations favo-

rables à ces ONG mais n'agit pas pour leur défense. Par exemple : lorsque l'armée israélienne a envahi les locaux et emprisonné les employés d'une ONG palestinienne membre de Via Campesina et membre de l'Agence Française pour le Développement, la France est restée silencieuse.

Monsieur le président de la République nous vous demandons de veiller à ce que la France :

1 Condamne fermement et publiquement toute atteinte grave à l'espace civique palestinien.

2 Assure une véritable politique de protection des organisations de la société civile palestinienne via des mesures concrètes pour :

garantir leur continuité opérationnelle, leur protection juridique,

limiter l'impact des sanctions étatsuniennes sur celles et ceux qui collaborent avec la Cour pénale internationale,

exiger la libération immédiate de tous·tes les palestiniens·nes détenus·es arbitrairement,

renforcer ses partenariats avec les organisations de la société civile palestinienne,

exiger du gouvernement israélien des réparations financières pour tous ses actes répréhensibles comme exigé par la Cour internationale de justice.

3 Pousse fermement pour des actions au niveau de l'UE.

4 Mette en conformité sa politique avec le droit international concernant la Palestine, en particulier avec l'avis de la Cour internationale de justice demandant à tout état tiers de ne pas aider ou assister au maintien de l'occupation et de la colonisation israéliennes.

5 Soutienne l'interdiction de tout commerce avec les colonies illégales israéliennes tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Appel à dons pour Gaza

Les Palestiniens de Gaza ont besoin de votre soutien ! Depuis plus d'un an nous avons financé des livraisons d'eau potable gratuite par camion citerne et de nourriture pour plus de 70 000 €. Nous devons continuer !

Chèques à l'ordre de Couserans-Palestine à envoyer à Susan Morris Warman, Le Guerrat, 09420 Esplas de Sérou, en indiquant au verso « eau Gaza ». Adhésion à Couserans-Palestine (facultative) : couple 34 € ; personne seule 18 € ; petit revenu 10€.

Couserans-Palestine (09), créée en 2002, regroupe plus de 200 adhérents en Ariège, qui agissent pour l'application du Droit international : instauration d'un État palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale ! Nous combattons tous les racismes.

GAZA

Génocide en cours

Vend. 6 Février

854e jour

71 852 tués·es

171 628 blessés·es

<http://www.couserans-palestine.fr/>

TSVP =>

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.